

EN BREF

FEMMES

**Métiers techniques**  
Féminin Technique organise une journée de découverte des métiers techniques peu féminisés, jeudi 25 novembre. Renseignements : 03.80.43.28.34 ou 06.15.54.71.06.

DÉCOUVERTE

**Semaine école-entreprise**  
Jusqu'au 26 novembre se déroule la semaine école-entreprise, organisée par l'académie de Dijon et le Medef Bourgogne et destinée à favoriser le développement de la découverte des métiers. Au programme : tables rondes, visites d'entreprises.

RÉUNION

**Comprendre la TVA**  
Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs d'entreprises, la boutique de gestion de Côte-d'Or organise un atelier dont le thème est « TVA : principe, fonctionnement, obligations », avec M. Bert expert-comptable du cabinet CSBA. Cette réunion aura lieu mardi 7 décembre, de 10 à 12 heures, à la boutique de gestion, 8, allée André-Bourland, à Dijon. Inscription obligatoire et gratuite au 03.80.72.99.73.

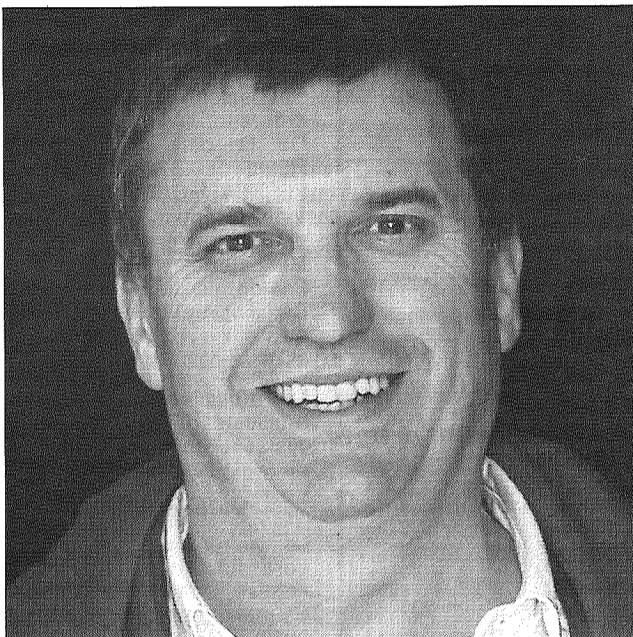
COMPTABILITÉ

**L'arrêté des comptes 2010**  
KPMG propose un rendez-vous qui permet de décrypter l'essentiel de l'actualité comptable, fiscale et financière de 2010, avec l'arrêté des comptes 2010 pour les sociétés industrielles et commerciales. La réunion se tiendra mardi 14 décembre, de 17 à 19 heures, à Dijon, au pavillon Bacchus, parc Valmy, 54 avenue Françoise-Giroud. Les participants pourront obtenir des informations sur la clôture de leurs comptes et la présentation de leur information financière. Ils auront aussi des précisions sur la Contribution économique territoriale, les conséquences du Grenelle de l'environnement en matière de provisions et sur les principaux motifs de redressements fiscaux. Renseignements au 03.80.78.86.10.

FISCALITÉ. Un expert-comptable dijonnais réagit.

# Il y a niche et niche !

Jean-Luc Theuret dirige le cabinet d'expertise comptable Capec, à Quetigny. Son point de vue sur les niches fiscales est instructif.



Jean-Luc Theuret plaide pour une fiscalité moins instrumentalisée. Photo SDR

**P**ourquoi le thème des niches fiscales, dont on entend beaucoup parler depuis plusieurs mois, vous fait-il réagir ?

« Je réagis parce que je pense qu'on confond l'outil d'incitation fiscale avec les objectifs qui sont donnés à cet outil. Arrêtons de focaliser sur l'expression « niche fiscale », regardons réellement pourquoi ces niches ont été prévues et les résultats qu'elles ont donnés. Parmi ces résultats, on peut considérer qu'il y a des éléments intéressants, mais s'il y a des déviations, c'est plutôt dans la façon dont on les utilise après coup, que dans l'esprit dans lequel le législateur les a conçues à l'origine. »

**Considérez-vous que ces niches sont instrumentalisées par les pouvoirs publics ?**

« J'enseigne la fiscalité et l'une des premières choses que je dis à mes étudiants, c'est que la fiscalité est un outil au service des dirigeants, afin d'orienter l'économie ou de pallier certains dysfonctionnements temporaires ou structurels.

Il s'agit d'outils d'ajustement. Prenons l'exemple des jeunes entreprises innovantes. On fait le constat qu'en France, il y a la nécessité d'aider les gens qui ont des idées. L'incitation fiscale peut être une solution pour éviter que ceux qui ont des idées partent aux Etats-Unis ou ailleurs, là où on leur permettra de fonctionner plus facilement. En l'espèce, la niche fiscale permet, par l'économie d'impôt qu'elle représente, d'investir dans de jeunes entreprises qui innoveront. »

**Le concept de niche fiscale a-t-elle toujours existé où découle-t-elle du contexte économique actuel ?**

« La niche fiscale n'a jamais autant été sous les projecteurs. En ce moment, le besoin de justice sociale et la nécessité de réduire les dépenses de l'Etat se conjuguent pour produire cet effet. »

**N'y a-t-il pas besoin de faire un tri parmi toutes ces niches fiscales ?**

« Il faut un tri et un suivi dans le temps. Il existe des niches qui ne font pas parler : en tant que retraité, par

« Les niches portent le nom des ministres qui en sont à l'origine. L'instabilité commence là... »

Jean-Luc Theuret

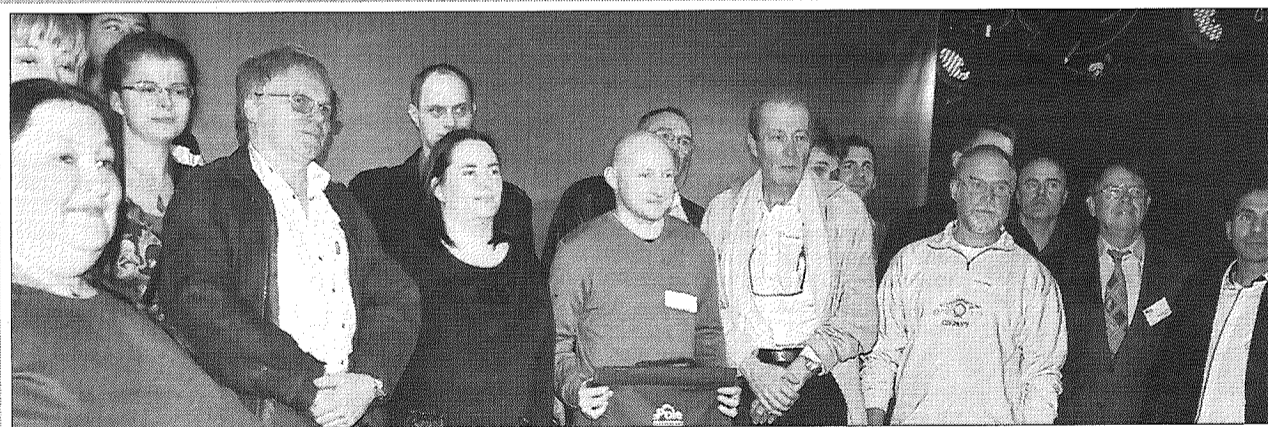
exemple, vous avez le droit de faire un abattement de 10 % pour frais professionnels sur votre retraite. Cette niche s'applique à tout le monde, pas seulement aux riches. En moyenne, aujourd'hui, les retraités partent avec des niveaux de vie qui sont supérieurs à ceux des jeunes qui entrent dans la vie active. Voilà une niche dont on ne comprend pas bien pourquoi elle est maintenue. Il faut regarder comment ce qui était l'intérêt initial perdure ou disparaît avec le temps. »

**Globalement, la fiscalité française a-t-elle besoin de plus de stabilité ?**

« Oui et non. Oui, parce qu'il faut de la stabilité pour construire dans la durée, mais non parce qu'il faut aussi pouvoir s'adapter à la situation du moment. Cela reste difficile à piloter. »

PROPOS RECUEILLIS  
PAR BERTY ROBERT

## CRÉATEURS



**Pôle d'économie solidaire.** Comme pour un embarquement au long cours dans la vie économique, c'est à bord de la péniche Cancale, à Dijon, que le Pôle d'économie solidaire de l'agglomération dijonnaise avait donné rendez-vous pour sa traditionnelle soirée destinée à présenter les créateurs d'entreprises qu'il a accompagnés en 2009-2010. En tout, cette année, le pôle aura mis le pied à l'étrier à 71 créateurs, de l'artisan métallier au restaurateur, en passant par l'animateur de soirée ou le commerce spécialisé en vêtements de grandes tailles. Un florilège de toutes les idées qu'un jour, ces femmes et ces hommes ont décidé de rendre concrètes. Photo B. R.

LE BIEN PUBLIC  
Mercredi 24  
novembre 2010

COMMERCIALE de  
Corinne Follo est  
travail à des fem-  
sous le statut  
entrepreneur, se  
ent de la diffusion  
tements. Si  
tente, vous pou-  
ntacter au  
4.88.

BERTY ROBERT

ORGES  
anche 28 Nov  
0 à 19 heures

hé  
éi

MAISON  
St-Georges

cadeaux  
nat et  
s de Noël

uration sur place  
s, champagne...)

ts régionaux

ite

2574644